

Le petit mot de la Présidente



NOS STATISTIQUES DEPUIS 1998

Depuis que nous nous occupons des hérissons **1844** ont été recueillis, **1401** ont pu être réinsérés, quant à ceux qui étaient trop handicapés pour être rendus à la vie sauvage, ils ont terminé leur vie au sanctuaire.

BILAN 2023

Pour l'année **2023** nous avons accueilli **54** hérissons, **5** sont malheureusement décédés, ce qui fait **90 %** de réussite



Merci à Brigitte de nous faire l'immense honneur d'être la marraine de notre association



QUELQUES PHOTOS D'UNE PARTIE DE NOS REFUGIES HOSPITALISES OU EN LIBERTE SURVEILLEE



Alberto (petit orphelin) très maigre qui a été réinséré sans souci



Georgette une autre petite orpheline très gourmande



Aubin recueilli en plein cœur de l'hiver, frigorifié relâché lui aussi



Marc petit orphelin juste avant sa réintroduction (identifié par une peinture à l'eau)

Un immense merci à Christian pour la tenue quotidienne du site internet

Bravo et merci à Céline pour ses ravissantes créations de bijoux hérissons

ACTIONS 2023

(toujours pénible)



L'année dernière j'avais écrit au Ministère de l'Environnement car on m'avait informée que beaucoup de personnes utilisant des composteurs se plaignaient de la présence de rats et se trouvaient dans « l'obligation » de mettre des raticides. De nombreux hérissons sont hélas victimes de ce poison mortel. Réponse début janvier du Ministère qui me remercie d'avoir alerté sur ce problème.

Idem (le 30 novembre 2022) j'avais une fois de plus prévenu le Ministère de l'environnement -avec photos et identification sur facebook- du génocide que les gitans faisaient peser sur l'espèce. Réponse du Ministère début février 2023 qui me remercie d'avoir porté à sa connaissance ces informations.

Le 8 janvier (on croit rêver) j'apprends que sur un site internet www.ferberpainting.fr on peut se procurer du poison afin de tuer les hérissons ! bien évidemment j'envoie immédiatement un mail au site de vente leur précisant le statut d'espèce protégée du hérisson européen. (je n'ai jamais eu de retour de leur part) en revanche le produit a été retiré très rapidement du site. J'avais également fait un signalement auprès du ministère de l'intérieur et écrit au Ministre de l'environnement. J'ai reçu deux réponses du Ministère, une qui me remercie pour le signalement, et l'autre de la Direction Générale de la Prévention des Risques qui m'informe que ce produit a été retiré de la vente.

Le 23 février j'apprends qu'un complexe immobilier va se construire à Gagny (dépt.93) sur un endroit sauvage abritant une nombreuse population de hérissons. J'écris au responsable du Projet ainsi qu'à la Mairie (aucune réponse)

Le 24 février un article de journal m'informe que les gendarmes d'Aubigny sur Nère (département 18) ont interpellé deux hommes appartenant à la communauté des gens du voyage qui ont été pris en flagrant délit de capture d'espèce protégée (hérissons) et placés en garde à vue. Je dépose donc plainte auprès du Procureur de la République de Bourges (réponse de la cour d'appel que les individus ont été convoqués au tribunal et que les 4 hérissons ont été relâchés). Bravo et merci aux gendarmes !

Le 25 février plusieurs personnes attirent mon attention sur des futurs travaux de débroussaillage au Parc Monnet à Eaubonne (dépt. 95). J'écris donc à la mairie pour leur faire part de mon inquiétude relative à l'hibernation des hérissons. Réponse de la Mairie (l'entretien du parc est fait régulièrement, les agents sur place sont vigilants à la préservation de la petite faune).

Le 9 mars on me signale qu'un individu à Tarbes obstrue délibérément tous les passages de son terrain ce qui ne permet pas aux hérissons prisonniers sur place de sortir. J'écris donc à ce Monsieur pour lui rappeler le statut d'espèce protégée du hérisson européen. (Aucune réponse)

Le 20 mars la police d'Etampes (dépt 91) a interpellé deux gitans qui détenaient 4 hérissons pour leur consommation. Ils ont été placés en garde à Vue. J'ai bien entendu déposé plainte auprès du Procureur de la République d' Evry et j'ai également prévenu la mairie. Copie à la Fondation Bardot.

Le 27 mars la Fondation Bardot me prévient que sur Facebook on peut voir une vidéo de deux individus roulant en Mercedes Noire, l'un des occupants du véhicule sort son bras par la fenêtre et tient par une patte un pauvre hérisson. (sur la vidéo le numéro d'immatriculation du véhicule est parfaitement visible) Je dépose plainte auprès du Procureur de la République de Toulouse, je préviens le Préfet, ainsi que l'OFB. Réponse de l'OFB qui a traité ce signalement en lien avec leur autorité judiciaire





Le 19 juin, je suis alertée par de nombreuses personnes que des travaux vont se dérouler place Biscaye à St Jean de Luz, (dépt 64) que des vides sanitaires vont être bouchés alors qu'il y a une nombreuse population de hérissons et de chats errants. J'écris donc à l'Office 64 de St Jean de Luz et au Maire pour leur faire part de mon inquiétude. Réponse de Office 64 qui en concertation avec complexe immobilier et l'Association Protectrice des Animaux interviendra pour déloger les animaux avant les travaux

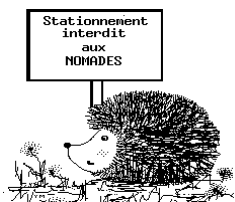
Le 14 juillet une personne m'informe qu'à GREPIAC (dépt 31) il y a eu un empoisonnement massif de chats -constaté par des vétérinaires-. Cette dame voyait plus de 15 hérissons traverser son terrain le soir depuis de nombreuses années et du jour au lendemain plus un seul. Elle s'est rendue à la gendarmerie (**qui n'a pas voulu prendre en compte sa plainte et a refusé de faire une main courante**). Elle s'est adressée à la Mairie et à la brigade de protection animale. De mon côté j'ai donc écrit au Maire pour lui faire part de mes inquiétudes. Aucune réponse

Le 12 aout j'apprends qu'un complexe immobilier va se construire au 29-45 rue Albert 1^{er} à Bezons (dépt 95). J'écris donc au responsable de Projet Atland résidentiel ainsi qu'au maire pour les informer de la présence de nombreux hérissons sur cet espace sauvage et que nous aimerions que des bénévoles puissent se rendre sur les lieux afin de délocaliser les hérissons avant le début des travaux. Réponse de Atland résidentiel et de la Mairie que cela ne poserait aucun problème.

Le 28 aout une personne m'informe que depuis plusieurs jours des hérissons sont tués à coup de pierre sur la commune de Parmain (dépt 95) allée des peupliers. Il y a des photos sur facebook de ces pauvres petits animaux lapidés. La dame en question a prévenu la gendarmerie de l'Isle Adam qui a fait des rondes. J'ai donc déposé plainte auprès du Procureur de la République de Cergy Pontoise, prévenu le Préfet, l'OFB de Aulnay sur Mauldre ainsi que le Maire. Pas de réponse de la mairie

Le 16 Octobre on m'informe qu'un second gros chantier va se dérouler à Bezons mais au 37, rue pasteur, cette fois encore dans une friche fréquentée par les hérissons. J'écris une seconde fois à Atland résidentiel afin d'obtenir l'autorisation de laisser libre accès à des bénévoles pour la délocalisation des hérissons.

Mi novembre un Monsieur me fait parvenir près de 200 liens atroces sur Tiktok où l'on voit des gitans se livrer à leur acte de barbarie, (chasse aux hérissons, avec recette de cuisine et photo des pauvres petits êtres découpés et cuits au barbecue). Il y a tellement de liens, de vidéos et de photos que je ne peux que transmettre les signalements un par un au Ministère de l'intérieur. Je suis submergée à la fois par le dégoût et l'horreur. J'atteste haut et fort que beaucoup d'individus de la population des gens du voyage participent très activement au déclin de l'espèce. Ce Monsieur a également mit en copie tous ces liens horribles à la Fondation Bardot ainsi qu'à OFB du département de l'Aisne. Affaire à suivre donc ...





**Bravo et félicitations aux nouveaux capacitaires hérissons, merci pour leur travail.
Merci également à toutes les structures qui accueillent des hérissons en France et au delà**

Merci à nos Mécènes pour leur générosité envers nos petits amis



Madame ARRIETA Laurence
Madame et Monsieur BENHAMOU
Madame BOLF Babette
Monsieur BRABANT Christophe
Madame CALAUD, Monsieur ROBIN
Monsieur CARRE Daniel
Madame CASSAT Marie-Thérèse
Mesdames CHALVIGNAC Lucette
et Renée
Monsieur CLAVARD Michel
Madame COLOMBEL Nadine
Madame CROUZET Yvonne
Madame DUHAMEL Jocelyne
Monsieur ENDRIKAT Arnold
Madame FATH Louise
Monsieur KNOL Matthias
Monsieur LASLIER Hugues

Madame LEMOINE Maryse
Monsieur LEPLEY Cyril
Monsieur LEROUX
Madame POUCHAIN Delphine
Madame QUERTRANT Karine
Madame RENAUD Françoise
Madame RENNAUD Coraline
Monsieur ROBIN Fabrice
Madame ROYERE Monique
Monsieur ROCCHIA Gérard
Madame et Monsieur ROGER
Monsieur SAVONET Philippe
Monsieur SPANIER Didier
Monsieur SOULIER Jean Michel
Madame STRIOLO Chantal
Madame TAILLIEZ Stéphanie
Madame THOMAS Françoise

QUE FAIRE SI VOUS ETES TEMOIN D'UN ACTE DE MALTRAITANCE SUR UN ANIMAL ?



Essayez de vous interposer suffit quelquefois à mettre en fuite les tortionnaires ; sinon appelez la police, faites des photos, relevez des numéros de véhicule, bref, tout ce qui peut permettre une identification.

Portez plainte auprès de la gendarmerie ou déposez une main courante (faites nous parvenir les doubles). Nous déposerons à notre tour une plainte pour destruction ou actes de **cruauté sur espèce protégée**.

LES CHOSES NE POURRONT EVOLUER QUE GRACE A VOUS.

NOUS COMPTONS SUR VOTRE AIDE ET VOUS

REMERCIIONS AU NOM DE TOUS LES ANIMAUX VICTIMES D'ACTES DE BARBARIE.

N'OUBLIEZ PAS QUE NE PAS DENONCER C'EST VOUS RENDRE COMPLICE



Le Hérisson est un animal protégé / Loi N° 76-629 du 10 juillet 1976
Toute destruction d'espèce protégée ou enlèvement des nids, mutilation, capture, perturbation intentionnelle ou enlèvement d'animaux vivants ou morts, naturalisation, transport, colportage, utilisation, détention, mise en vente, vente ou achat est passible de 6 mois d'emprisonnement et 9.000 € d'amende.



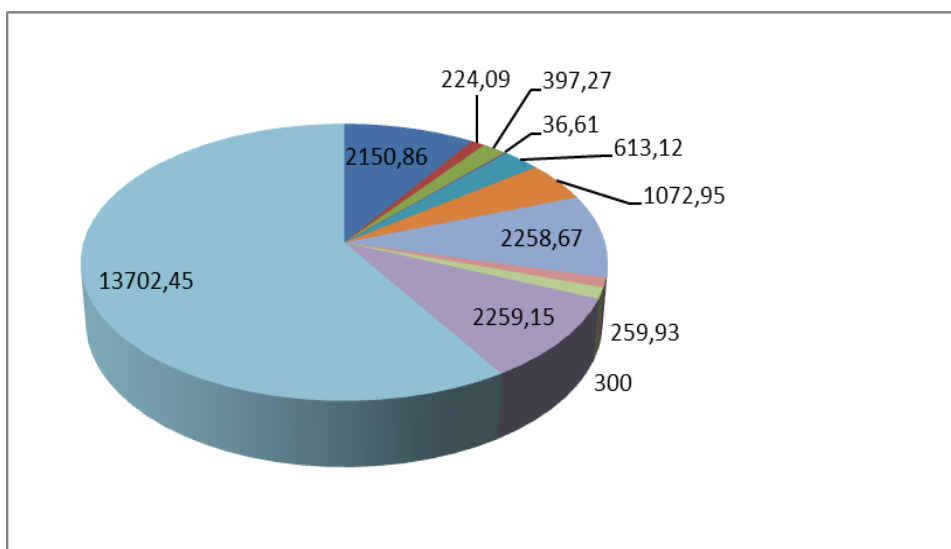
Merci aux dessins et cartes envoyées par nos adhérents qui illustrent les actions, c'est adorable et tellement sympa, (Lucette) sans parler du talent de certains à la réalisation des cartes (Michèle)



BILAN FINANCIER 2023 au 15/12/23

SOIT 23275.10 euros

Frais Vétérinaire Sanctuaire	2150.86	Frais Postaux	2258.67
Pharmacie	224.09	Divers accessoires	259.93
Frais de nourriture	397.27	Don association pour hérissons	300
Hygiène (gants javel ect)	36.61	Frais de communication	2259.15
Frais de Bureau	613.12	Frais véto extérieurs au sanctuaire	13702.45
Téléphone	1072.95		



Nous déplorons cette année encore le manque de motivation de beaucoup trop de vétérinaires à s'occuper des animaux de la faune sauvage, en prétextant « qu'ils n'ont pas le droit de s'en occuper » Et pourtant dès 2021 !!! (voir article ci-dessous)

L'Ordre national des vétérinaires vient de mettre à la disposition des vétérinaires ayant accès à la partie qui leur est réservée sur le site national, un Guide soins faune sauvage. »



Le Conseil national de l'Ordre met fin à ce flottement en éditant un guide pratique de plus de soixante pages qui donne les informations essentielles sur le cadre réglementaire de leurs interventions (soins d'urgence, espèces protégées, espèces chassables, espèces exotiques envahissantes...) et qui surtout fournit des conseils pour la prise en charge de ces animaux, notamment en matière de contention, conditionnement, transport et soins en fonction des groupes d'espèces.

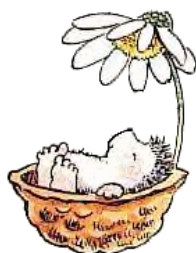
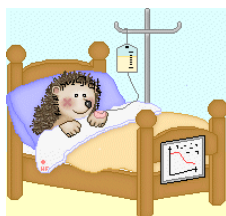
Enfin ce guide est suivi d'un annuaire par région concernant les adresses à connaître, notamment celles des centres de soins et de sauvegarde avec lesquels les praticiens pourront facilement entrer en relation pour une meilleure efficacité de leurs interventions.

À côté de ce guide mis en place, les conseils régionaux et national de l'Ordre disposent aussi maintenant, en l'absence de vétérinaires spécialistes officiellement reconnus dans ce domaine, d'un pool de praticiens dont la compétence et l'intérêt pour les soins aux animaux de la faune sauvage font l'objet d'une reconnaissance de fait par leurs pairs.

Tandis qu'a été institué un Comité d'éthique Animal Environnement Santé et que la marque vétérinaire française est devenue Vétérinaire pour la vie, pour la planète, cette réalisation concrète et utile est bien un signe de plus que la profession vétérinaire française n'entend plus se cantonner au monde étroit de l'animal domestique pour lequel elle avait été initialement créée de novo à la fin du XV^eIII^e siècle. Elle veut institutionnellement embrasser le vivant de la façon la plus large et en tout cas s'intéresser à tous les animaux, domestiques et sauvages.

Michel Baussier

Merci à toutes les personnes qui se mobilisent et qui galèrent pour trouver un vétérinaire. Au Sanctuaire à notre petit niveau prenons en charge les frais des hérissons sur toute la France afin que ces derniers puissent être soignés. (mais certains vétérinaires hélas abusent en pratiquant des tarifs exorbitants).



Nous avons appris le décès de Monsieur RENAUD qui résidait à Amiens, adhérent depuis très longtemps avec son épouse, nous présentons à toute sa famille nos plus sincères condoléances

Madame Josiane CABURET nous a quittés également. C'est toujours tellement triste de voir des gens formidables s'en aller.

Merci infiniment aux époux Lematre dans le département pour la réalisation de leurs charmants goodies



Coraline RENNAUD a écrit un troisième livre charmant pour les enfants. Il s'agit de l'histoire de 2 frères, le tout dans un décor printanier. L'histoire met en avant l'importance de ne pas se comparer. Vous pouvez vous procurer cet ouvrage par le biais du lien. <https://fr.ulule.com/gilles-et-gideon-les-aventuriers-du-potager/>

Une partie sera reversée au Sanctuaire. Merci infiniment à Coraline



MERCI POUR CES BELLES INITIATIVES

Des panneaux pour protéger les hérissons, la méthode d'un Cambrésien Jérémy Noblecourt, agent des espaces verts de la ville de Cambrai, a installé un panneau au niveau du canal, à Provville. Il est entré en contact avec plusieurs communes du Cambrésis pour installer ses créations conçues avec des panneaux abîmés ou désuets.	 Le but est d'attirer l'attention des automobilistes il y a déjà beaucoup de panneaux sur la route.
Envie de devenir ambassadeur hérisson ?  la LPO Auvergne-Rhône – Alpes Auvergne Métropole recherche des ambassadeurs hérissons qui souhaiteraient s'engager et sensibiliser leurs voisins à la cause de ce petit mammifère menacé.	Le hérisson peut visiter jusqu'à 16 jardins par nuit et parcourir 1 à 4 km, notamment à la recherche de nourriture (escargots, limaces, chenilles, coléoptères...) ? De nombreuses menaces pèsent donc sur ce mammifère, collisions routières, cloisonnements des espaces privatifs par des grillages ou des murs hermétiques... Face à ce constat, il faut créer des passages sécurisés entre jardins pour permettre aux hérissons de se déplacer sans se faire écraser ! Les habitants des 21 communes de Clermont Auvergne Métropole sont concernés. Inscrivez vous sur cbiodiv.org. Une formation gratuite sera proposée début juin aux futurs ambassadeurs hérissons de la métropole clermontoise et un kit sera remis à chacun.
	Vous avez vu un hérisson sur une route de la Nièvre ? Prévenez la SHNA-Ofab pour éviter les collisions à l'avenir La Société d'histoire naturelle d'Autun-Observatoire de la faune de Bourgogne lance une enquête participative, pour protéger une espèce victime plus qu'à son tour de la circulation
Essonne De nouveaux panneaux, ont fait leur apparition à Mennecy, dans l'Essonne. Une signalisation destinée à faire ralentir les automobilistes dans la commune. Pour protéger les animaux, notamment les chats et hérissons, qui sont concernés	
	A pantin Les K.RELEUSES réparent la ville avec des pavés peints
Merci à Emmanuelle Petit pour son implication à la sauvegarde de notre petit ami. Un article pour la préservation des hérissons est paru en septembre dans le magazine VLS (vivre à la Seyne), distribué à tous les habitants rubrique environnement.	
	Merci à Pascal Déjardin de Villeneuve d'Ascq pour avoir mis nos affiches afin de sensibiliser les automobilistes

	La reine Maxima des Pays-Bas s'est fait photographier avec un hérisson dans les mains. Une manière symbolique de lancer un cri d'appel pour la protection de ces sympathiques boules de piquants. La reine souhaite sensibiliser sur le sort des hérissons qui « traversent une période de plus en plus difficile aux Pays-Bas ». leur habitat s'est réduit en raison des constructions et de l'augmentation du trafic.
Biodiversité. Les routes pour hérissons de Caen font des petits en Normandie et au-delà Le projet Piqu'Caen a deux ans à Caen (Calvados). En créant des passages entre les jardins, le groupe mammalogique normand travaille à préserver le hérisson d'Europe. Ce projet fait des émules et prend de l'ampleur d'un point de vue régional. Pour se nourrir, les hérissons font entre un et quatre kilomètres par nuit. Les passages sécurisés de Piqu'Caen permettent qu'ils se déplacent sans danger.	
Pour protéger les hérissons, cette ville bretonne va créer des passages dans les grillages des parcs La Ville de Languieux (Côtes-d'Armor) s'intéresse à la sauvegarde des hérissons et propose aux volontaires de mettre en place des passages afin de permettre à ces petits animaux, amis des jardiniers, de circuler librement.	
	Fresnes : des panneaux de signalisation... pour alerter sur la traversée de hérissons Une dizaine de panneaux ont été installés aux abords de passages piétons à plusieurs endroits de la ville. Dans des zones où des hérissons écrasés avaient déjà été repérés. Cette initiative vise à « sensibiliser les automobilistes à propos d'une espèce qui est protégée ».
Lancement de « 100 jardins pour les hérissons » à Languieux À l'occasion de la journée citoyenne, Franck Delisle, lauréat d'un des trois projets participatifs choisis lors de l'assemblée générale de la population avec « 100 jardins pour les hérissons », a présenté son dispositif permettant le passage des hérissons entre les jardins de la commune	
	Fin septembre 2023, une habitante de Saint-Martin-d'Hères a interpellé les élus, dans une réunion publique, sur les hérissons écrasés lors de rodéos de quads dans le parc du Pré-Ruffier. Des animaux régulièrement victimes de collisions mortelles avec des véhicules. Des associations comme France nature environnement (FNE) et la LPO, qui mènent des opérations de recensement participatif, avancent plusieurs solutions pour réduire la mortalité des hérissons sur les routes.



Le SANCTUAIRE DANS LES MEDIAS



ARTICLE DANS LE PARISIEN du 11 janvier 2023



Le 24 janvier 2023

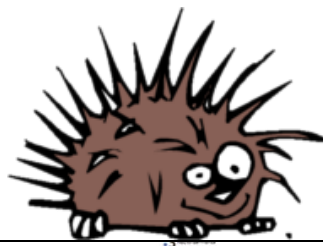


Reportage sur F3 TV sur le sanctuaire

Les hérissons menacés d'extinction : "c'est une espèce qui a côtoyé les mammoths et qui va disparaître si on ne se mobilise pas très rapidement »

6 février 2023

Charlie hebdo



France info 18/02/23



Les hérissons menacés d'extinction : "c'est une espèce qui a côtoyé les mammoths et qui va peut-être disparaître"

Une pétition appelant à "sauver" les hérissons dépassent désormais les 287 000 signatures. En Picardie, comme au niveau national, de nombreuses associations se mobilisent pour protéger ce mammifère. En ce début d'année 2023, des bénévoles constatent des comportements anormaux et alertent sur les risques encourus par cette espèce.

Protéger de petits mammifères aux petits pouvoirs. Anne Fingar en a fait son combat. Avec son époux Patrick Fingar. Ils ont créé un sanctuaire à Fouencamps, à une vingtaine de minutes d'Amiens.

Depuis 1998, 1 792 hérissons y ont été accueillis. "On les soigne, on les soigne, on les soigne", dit Patrick Fingar. "On les soigne, on les soigne, on les soigne".

C'est une espèce qui a côtoyé les mammoths et qui va peut-être disparaître. Ce fait 25 ans que j'alerte sur la baisse du nombre de hérissons !

Anne Fingar
Fondatrice du Sanctuaire des Hérissons

Une pétition pour "sauver" les hérissons

Logiquement, ces deux passionnés ont apposé leurs signatures à une pétition intitulée "Sauvons les Hérissons, Biodiversité en Danger !"

Au total, plus de 287 738 personnes ont déjà signé ce texte qui dresse un constat alarmant : "Bien qu'aucune étude sérieuse n'ait été menée en France, on estime que l'espèce hérisson sera quasiment éteinte en 2025, avec des territoires d'ici à deux semaines disparus, et d'autres avec des effets d'éclatement de la population plus en mesure de se reproduire, et donc condamnés à disparaître".

Ce couple de Sommeiens veut sensibiliser à une espèce en danger, pourtant protégée depuis 1961. "On sollicite le ministère de l'Environnement, le Parlement européen... Tout le monde s'en fout", souffle Anne Fingar.

Les causes de mortalité

Si la plupart des hérissons sont tués sur les routes, l'urbanisation peut aussi expliquer leurs décès. "La disparition des haies, donc de leur habitat, oblige le hérisson à se réfugier dans nos jardins où il est entouré d'autres dangers : débris, accessoires par des tondeuses à gazon, leur de feuilles, rognée (gazon)", explique le Sanctuaire des Hérissons.



Des hérissons du Sanctuaire des Hérissons dans un jardin. Anne Fingar et Patrick Fingar. Anne Fingar et Patrick Fingar.

En plus des parasites (tiques, puces), l'espèce fait aussi face au dérèglement climatique.

Les adultes s'accouplent de plus en plus tard alors certains bébés ne survivent pas à l'hivernation, faute de réserves suffisantes.

Anne Fingar
Fondatrice du Sanctuaire des Hérissons

30 mai 23

Novembre 2023

La chaîne F3 est venue faire un reportage sur le sanctuaire des hérissons dans le cadre de la nouvelle émission de Sophie Davant « en bonne compagnie »
le reportage sera diffusé en 2024

France Bleue





Bravo et merci à Michèle et Dany (à titre posthume) pour la maquette du calendrier 2024, il est superbe



DANY (que nous avons eu la douleur de perdre en novembre 2020) se savait condamnée, elle aimait tellement les hérissons et notre association qu'elle a créé des cartes de vœux et les maquettes des calendriers jusqu'en 2025



Toute l'équipe du sanctuaire des hérissons vous souhaite une excellente année et remercie chacun d'entre vous -héros anonymes et totalement désintéressés- qui œuvrez chaque jour pour la sauvegarde de nos petits amis avec beaucoup de courage, d'enthousiasme et de dévouement. Vous avez toute notre admiration et notre plus profonde reconnaissance

CONTINUEZ DE RESTER PRUDENTS FACE AU COVID



Attention à moi!

Merci beaucoup



Pro Igel Case postale 77 CH-8932 Mettmenstetten
Tel. 01 767 07 90 www.pro-igel.ch
Compte pour les dons: CP 80-68208-7



Tel : 03 / 22 / 09 / 21 / 03 -
ANNE ET PATRICK
7, rue de la noye
80440 FOUENCAMPS

www.lesanctuairedesherrissons.eu